

Les pros des pompes à chaleur veulent faire parler les chiffres

ÉNERGIE • En vue de la votation sur l'interdiction des chauffages électriques, les spécialistes des pompes à chaleur souhaitent «rétablir la vérité».

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Le référendum lancé avec succès contre la modification de la loi cantonale sur l'énergie, sur laquelle les Fribourgeois se prononceront le 25 novembre, est d'abord une histoire de chiffres. Les référendaires ne veulent pas d'une interdiction totale des chauffages électriques à l'horizon 2025. Comme principal argument, ils avancent les coûts «disproportionnés» qu'occasionnera le remplacement des chauffages électriques.

Moins d'une semaine après le directeur de l'Economie Beat Vonlanthen («La Liberté» de jeudi dernier), c'est au tour du Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP) d'entrer dans la bataille. Pour «remettre l'église au milieu du village», a indiqué lundi à Fribourg devant les médias son responsable romand André Freymond. «Des chiffres fantaisistes circulent au café du commerce. Certains avancent des coûts de transformation de 140 000 francs. C'est largement exagéré et nous voulons rétablir la vérité.»

Actualiser les coûts

Le GSP pourrait se contenter de données connues, en collectant des informations sur les coûts de remplacement du chauffage électrique auprès de propriétaires qui ont déjà fait le pas. Il veut aller plus loin, en recueillant des données actuelles. C'est ainsi qu'il propose aux propriétaires des 11 000 logements encore chauffés à l'électricité dans le canton, de remplir une offre, et ceci sans engagement. Cette offre «clés en main» prendra en considération l'ensemble des coûts imputables à une transformation, du démontage de l'installation électrique à la mise en service d'une pompe à chaleur, en passant par le forage, les travaux de maçonnerie ou encore les taxes d'élimination.

«Nous voulons établir des statistiques pour démontrer le coût réel du remplacement d'un chauffage électrique et montrer que cela vaut la peine, économiquement parlant», explique André Freymond. Les cantons de

Berne et de Neuchâtel ont déjà fixé une échéance pour la disparition des chauffages électriques sur leur territoire. D'autres cantons examinent la question. Si le GSP a choisi Fribourg pour mener son étude, c'est non seulement à cause de la votation du 25 novembre mais aussi parce que ce canton est représentatif de la situation en Suisse. Pour que les statistiques du GSP reflè-

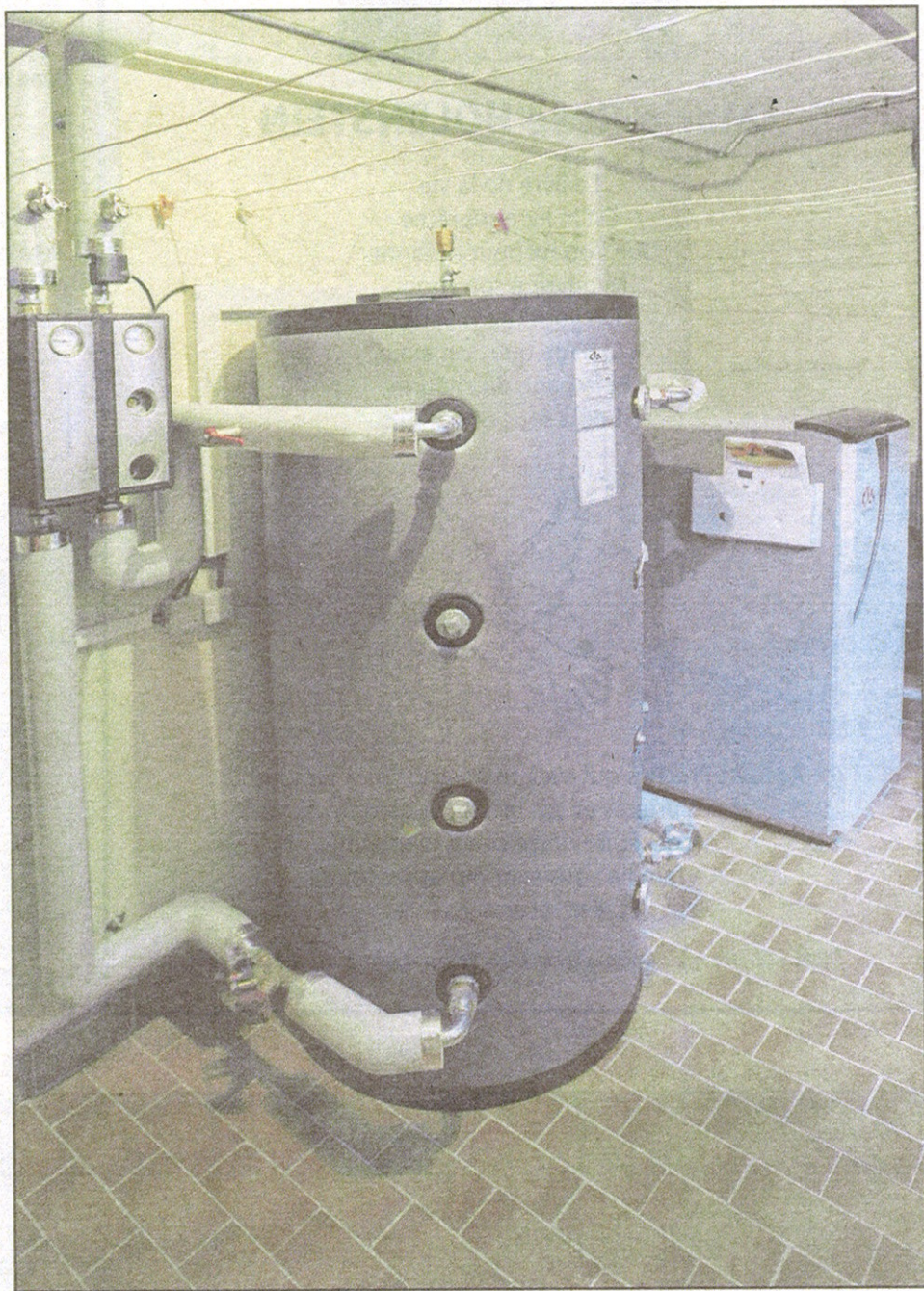
tent objectivement la réalité des coûts, il doit disposer d'une septantaine d'offres.

«Nous souhaitons en avoir une dizaine par district», détaille André Freymond. Une quinzaine d'installateurs affiliés au GSP (tous les installateurs fribourgeois ne le sont pas) sont sollicités pour les établir. «Toutes seront ensuite transmises, sans les noms des propriétaires, à un in-

génieur spécialisé indépendant, qui les contrôlera», poursuit André Freymond.

Le GSP espère disposer de toutes les données nécessaires à la mi-octobre. «Notre objectif est de rassurer les propriétaires concernés.» Et, naturellement, de convaincre les Fribourgeois d'accepter les modifications de la loi. |

> www.pac.ch



Selon le lobby des professionnels des pompes à chaleur, les coûts de transformation des chauffages électriques sont moins élevés qu'il n'y paraît. ALAIN WICHT

«EN PLUS, ON A NETTEMENT GAGNÉ EN CONFORT»

Le remplacement d'un chauffage électrique dans une villa nécessite-t-il de tout casser dans la maison? Non. Car il y a deux catégories principales de chauffages électriques. Celle qui chauffe le bâtiment par un circuit hydraulique et celle qui le tempère par des radiateurs comportant un corps de chauffe, un peu comme un grille-pain. Dans le premier cas, il suffit de remplacer la chaudière électrique par une pompe à chaleur et d'utiliser le même circuit hydraulique. Techniquement, le passage d'un système à l'autre n'est dès lors pas problématique.

Dans le deuxième cas, il s'agit de remplacer les radiateurs «grille-pain» par des radiateurs chauffés par un circuit hydraulique, lui-même alimenté par une pompe à chaleur comme dans le premier cas. Dans ce cas de figure, il est nécessaire d'installer le circuit. Cela implique quelques discrets percements de paroi ou de plancher ci et là.

Une autre situation est celle, plus rare, d'un chauffage électrique au sol. Là, au lieu de casser le plancher pour remplacer la natte chauffante par un circuit hydrau-

lique, on pose par dessus un nouveau plancher de faible épaisseur (environ 2,5 cm) qui contient le circuit hydraulique. Et si cette option n'est pas réalisable, en raison de la qualité du plancher par exemple, on peut installer des radiateurs.

Mathias Rudolf et son voisin Bernard Voirol sont des convertis. Ces deux propriétaires de villa dans le quartier du Torry, à Fribourg, illustrent les deux cas de figure principaux. A noter qu'ils ont été invités par le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP) à s'exprimer devant la presse. Le premier a abandonné son chauffage électrique par circuit hydraulique il y a deux ans. Le second a remplacé ses radiateurs grille-pain l'année dernière. Ils sont aujourd'hui enchantés de leur choix.

D'abord pour des raisons économiques. «La nouvelle installation a coûté 46 000 francs. Avec la subvention et la déduction fiscale, ma dépense nette a été réduite à 30 000 francs», explique Mathias Rudolf. «Et j'ai divisé ma consommation électrique par 4,5», calcule-t-il.

Bernard Voirol a dû déboursier un peu plus. Le coût réel de sa transformation s'est monté à 63 000 fr. Déductions faites de la subvention et de l'abattement fiscal, il lui est resté 40 000 fr. à payer. Montant qui sera amorti grâce aux économies d'électricité. Et quand on sait qu'une sonde géothermique fonctionne une cinquantaine d'années, l'investissement vaut la peine sur la durée.

Mais Bernard Voirol avance un autre argument: le gain de confort. «On en parle peu. Mais je peux vous assurer que c'est une amélioration spectaculaire. Avec les radiateurs grille-pain, il y a des concentrations de forte chaleur tout autour et, à quelques mètres, la température est beaucoup plus basse. Avec notre nouveau chauffage, la température est beaucoup plus homogène dans les pièces et l'air est moins sec. Ce gain de confort n'est pas quantifiable et a été une bonne surprise. Si les gens le savaient, ils feraient le pas. Mon épouse était réticente à changer de système. Aujourd'hui, elle regrette qu'on ne l'ait pas fait plus tôt!» CAG